



BULLETIN DE SOUTIEN

JE M'ENGAGE À SOUTENIR LA FONDATION INSA LYON EN FAISANT UN DON DE :

☐ 100 € ☐ 200 € ☐ 500 €

☐ Autre : €

- ☐ déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu
- ☐ déductible à 60 % de l'impôt sur les sociétés
- ☐ déductible à 75 % de l'IFI

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de la **Fondation INSA Lyon**
et de le renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe.

JE SOUHAITE QUE MON DON SOIT AFFECTÉ PRIORITAIREMENT *(facultatif)* :

- ☐ au programme de Bourses
- ☐ au programme des Coups de Pouce

JE PEUX AUSSI FAIRE UN DON EN LIGNE OU CHOISIR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SUR :

fondation.insa-lyon.fr/don

De la part de : [merci de rectifier si nécessaire]

**LA FONDATION INSA LYON
VOUS REMERCIE POUR VOTRE SOUTIEN.**

VOTRE DON À LA FONDATION INSA LYON EST DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX IMPORTANTS EN SOUTENANT FINANCIÈREMENT LA FONDATION INSA LYON :

> IMPÔT SUR LE REVENU

Votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, à hauteur de **66 % de son montant** *(dans la limite de 20 % de votre revenu imposable)*.

> IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés, à hauteur de **60 % de son montant** *(dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires)*.

> IFI (IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE)

Si vous êtes assujetti(e) à l'IFI, **75 % du montant de votre don est déductible de votre IFI** *(dans la limite de 50 000 €)*. La Fondation INSA Lyon est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à la déduction IFI *(loi TEPA du 21 août 2007)*.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Directeur de la Fondation INSA Lyon, Alexis Méténier, au 04 72 43 74 10.

**La mise en place
du prélèvement à la source
ne change rien au montant
de ces déductions.**

**Pour bénéficier de votre
déduction fiscale dès 2020,
votre don doit nous parvenir
avant le 31 décembre 2019.**

Mentions légales : Les informations personnelles utilisées pour vous communiquer cette présentation de la Fondation Partenariale de l'INSA Lyon ont été recueillies auprès de l'INSA Lyon. Cette communication a pour objectif la promotion des projets et valeurs auxquels l'INSA Lyon est attaché. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition, pour un motif légitime, à la transmission de ces informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit d'opposition, veuillez-vous adresser à fondation@insa-lyon.fr.